



DES TERRITOIRES DURABLES ET DYNAMIQUES POUR UNE EUROPE DE PREMIER PLAN

Des territoires durables et dynamiques pour une Europe de premier plan

Nous, élus locaux et régionaux réunis au sein d'associations nationales de collectivités locales et régionales dans 41 pays européens, membres du Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE), nous efforçons de « donner plus de pouvoir à l'Europe locale et régionale, tout en promouvant un avenir plus inclusif et durable pour tous les citoyens et les générations à venir ». Nous partageons les valeurs de la démocratie locale, de l'État de droit, de la solidarité, de l'égalité, de la diversité et de la durabilité, inscrites dans l'Agenda 2030, le Pacte Vert européen et les Traités et Chartes européens.

6 propositions concrètes pour rapprocher l'Europe de ces citoyens

- 1. Un mécanisme permanent de consultation** sous forme de panels de citoyens, avec des personnes tirées au sort et réunies pour réfléchir aux grandes questions de société européennes, doit être formalisé.
- 2. Chaque année, le 9 mai devrait être consacré à un débat sur le projet européen**, ses avantages et ses défis, comme la manière de construire une société décarbonée, dans chaque école et dans chaque municipalité et région d'Europe.
- 3. Relancer les jumelages** pour offrir à tous les jeunes la possibilité de visiter leur ville jumelle en Europe avant l'âge de 18 ans. Cela contribuera à la construction d'une citoyenneté européenne, également dans le cadre d'un travail de mémoire pour partager les racines de l'idée de construction européenne.
- 4. Un Erasmus pour les fonctionnaires territoriaux** - La mobilité des agents publics est inscrite dans les textes, mais dans les faits, elle n'existe pas vraiment. Nous proposons un Erasmus dédié aux fonctionnaires sur la base d'un échange entre collectivités locales (si possible jumelées) sur une période de 3 mois, 6 mois ou un an. Cette période serait intégrée dans la carrière du fonctionnaire en tant que stage et donnerait lieu à une aide de l'Union européenne ou de l'Etat aux participants et/ou aux collectivités concernées.
- 5. Davantage d'universités européennes** - au-delà des deux Collèges d'Europe - peuvent être créés pour former des personnes dans un esprit européen.
- 6. Une Europe fière de sa diversité culturelle et linguistique** : Investir dans l'apprentissage des langues afin que, d'ici 2040, chaque Européen puisse au moins parler l'anglais et deux autres langues européennes, en plus de sa propre langue.

Favoriser l'engagement des citoyens

Compte tenu de leur proximité avec les personnes, les communautés et les lieux qu'elles servent, les collectivités territoriales jouent un rôle central dans la promotion de la participation des citoyens au débat public à travers l'Europe : elles sont essentielles pour permettre aux gens de s'exprimer et de co-concevoir les politiques publiques qui auront un impact sur leur vie. Au-delà des formes traditionnelles de participation comme le vote ou le référendum, elle peut prendre la forme de promotion de projets menés par les communautés, de budgets participatifs, de consultations par le biais de panels de citoyens, de la mobilisation des jeunes par le biais de conseils de jeunes et de nouvelles expérimentations de participation de tous les groupes (migrants, personnes âgées...).

- ✓ C'est tout cet **écosystème d'actions** que l'Europe doit prendre en compte lorsqu'elle lance des propositions et des stratégies législatives, car elles auront un impact sur la capacité d'action locale.

Ne laisser personne ni aucun territoire pour compte

L'avenir durable, inclusif et résilient de l'Europe ne peut exister que si personne ni aucun lieu n'est laissé de côté. Tous les territoires comptent en Europe, des petits villages des zones rurales aux centres urbains très denses des zones métropolitaines d'Europe. Par conséquent, les principes de subsidiarité et d'autonomie locale doivent être garantis.

- ✓ Les gouvernements nationaux et l'Union européenne doivent **répondre aux disparités territoriales** et s'efforcer de donner aux gouvernements locaux et régionaux les moyens de proposer aux citoyens la meilleure qualité de vie possible, l'accès aux services publics, aux soins de santé et à l'éducation, quel que soit leur lieu de résidence.
- ✓ Une attention particulière doit être accordée aux territoires menacés de **perte de population** et de désertification, dans le cadre mais aussi au-delà de la politique de cohésion.
- ✓ Il faut une **Europe qui reconnaisse la valeur de la diversité territoriale**, en soutenant tous les territoires, quelle que soit leur taille, et en adaptant son approche et ses conditions de financement.

Une Europe qui respecte l'ensemble de sa population

Si l'Europe veut être un leader et respecter ses engagements en matière de droits fondamentaux et de principes inscrits dans les traités, les institutions et les gouvernements de tous les niveaux devront adopter des approches transformatrices, faire preuve de transparence et de courage pour s'attaquer aux causes profondes de l'injustice sociale et de la discrimination, qui sont complexes et variées.

- ✓ Les femmes - qui représentent la moitié ou plus de la population - doivent bénéficier d'une représentation et d'une influence égales dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques à tous les niveaux, notamment dans les institutions européennes, avec des quotas si nécessaire. Actuellement, les femmes représentent environ 30% des conseillers municipaux, mais seulement 15% des maires. Et au niveau européen, les femmes représentent 40 % des membres du Parlement européen, mais seulement 25 % environ des membres du Comité des régions.

- ✓ Les groupes traditionnellement marginalisés, notamment les jeunes, les minorités ethniques, les personnes handicapées, les LGBTQI+ et les migrants, doivent pouvoir participer à l'élaboration des politiques qui ont un impact sur leur vie quotidienne et trouver leur place dans notre société sans discrimination et avec les mêmes chances d'intégration.
- ✓ Cet objectif pourrait être atteint en supprimant les obstacles au vote et à la candidature pour des fonctions électives, notamment en abaissant l'âge minimum à 16 ans pour les élections européennes, en garantissant des services de garde d'enfants abordables et de qualité et en adoptant une gouvernance participative à tous les niveaux.

Migration : de l'urgence aux stratégies de long terme

Au cours des 30 prochaines années, il y aura de nombreuses vagues de migration dans le monde et vers l'Europe en particulier, en raison des guerres, des mauvaises conditions économiques, de la survie ou du changement climatique. Afin de prévenir l'échec potentiel de l'Union européenne et d'éviter la construction de clôtures aux frontières de l'Europe, nous soutenons fermement la proposition de la Commission pour un renforcement, une gestion et une sauvegarde efficaces des frontières extérieures européennes. Un système d'asile européen commun doit être fondé sur le principe d'une répartition équitable des charges entre les États membres. Les personnes issues de l'immigration apportent de nombreux effets positifs à notre société européenne. Le respect et l'inclusion digne dans nos municipalités et régions sont nécessaires pour assurer la meilleure intégration possible. La coordination entre tous les acteurs concernés, y compris toutes les sphères de gouvernance, est essentielle.

- ✓ Il est crucial d'améliorer la capacité des collectivités territoriales à mieux mettre en œuvre les politiques d'intégration, tout en renforçant le rôle de leurs associations nationales représentatives.
- ✓ Ces dernières sont également des acteurs clés du renforcement de la coordination entre les différentes sphères de gouvernement dans l'élaboration de réponses européennes conjointes adéquates en matière de migration.
- ✓ L'Europe doit également garantir un financement structurel à long terme pour soutenir les collectivités locales et régionales dans leurs efforts, au-delà des actions à court terme, et promouvoir l'échange de connaissances qui doit rester au cœur de l'action européenne.
- ✓ L'un des principaux enjeux, tant pour l'Europe que pour ses collectivités locales et régionales, est également de surmonter les attitudes négatives à l'égard des migrants, notamment par la construction d'une citoyenneté mondiale (éducation et sensibilisation par les collectivités locales et régionales).
- ✓ Le soutien à la coopération décentralisée entre les gouvernements locaux et régionaux d'arrivée et d'origine peut contribuer à donner aux personnes de meilleures chances dans leur propre pays ou une meilleure intégration dans leur territoire d'accueil.

Pas de Pacte Vert sans la participation de gouvernements locaux et régionaux autonomes et responsables

Des milliers de municipalités et de régions à travers l'Europe se sont engagées dans la Convention des maires, qui a récemment renouvelé et aligné son ambition sur l'objectif de l'Union européenne de devenir neutre en carbone d'ici 2050. Les plans d'action locaux servent d'outils pour faire participer les citoyens à l'atténuation du changement climatique, à l'adaptation à celui-ci et à la protection de la biodiversité. Les municipalités et les régions jouent également un rôle majeur dans la réalisation de travaux de rénovation énergétique et permettent à leurs citoyens d'accéder à une énergie ou à une eau sûre, durable et abordable.

- ✓ La transition verte nécessite une forte collaboration entre toutes les sphères de la gouvernance afin d'accélérer la décarbonisation ; les municipalités et les régions font partie intégrante de la solution en partenariat avec les citoyens, le secteur privé, la société civile et leurs pairs du monde entier, pour autant qu'une action ambitieuse en matière de climat et d'énergie s'accompagne de cadres, de mesures et de ressources financières favorables.
- ✓ Avec le soutien financier européen ou national approprié et le renforcement des capacités, et en toute autonomie, les décideurs locaux auront la capacité de prendre des mesures ambitieuses et audacieuses pour lutter contre le changement climatique et adapter leurs territoires à ce phénomène, ainsi que pour mener la transition vers une société plus verte et plus équitable (notamment en modernisant les infrastructures existantes).
- ✓ Une Europe forte qui investit dans la mobilité active et durable pour relier les gens, en investissant davantage dans des solutions de mobilité qui relient les territoires européens, en particulier ceux laissés de côté par les corridors du réseau central RTE-T, et en poursuivant le développement de pistes cyclables dans et entre les villes, comme l'Eurovelo.

La transformation numérique dans tous les types de territoires

Tout en souhaitant conserver un visage humain à la prestation de services publics, en soutenant les plus vulnérables et en assurant la cohésion territoriale, de nombreux gouvernements locaux, en tant qu'utilisateurs et fournisseurs de services numériques, ressentent la nécessité d'apporter les ajustements nécessaires à l'organisation de leurs processus internes et à leur communication avec les citoyens afin de se préparer aux nouvelles innovations, telles que l'intelligence artificielle, et d'en faire bon usage dans un contexte local.

- ✓ Pour atteindre l'objectif de cohésion économique, sociale et territoriale, l'UE devrait s'efforcer de faire en sorte que les citoyens, les entreprises et les administrations publiques de chaque région et municipalité aient accès à des réseaux de très haute capacité (c'est-à-dire à la ligne fixe et/ou à la 5G/6G).
- ✓ Garantir un transfert transparent des données entre les différents systèmes, conformément au principe de l'unicité dans toute l'Europe. Un cadre législatif favorable ainsi qu'un soutien financier et au développement des compétences doivent être offerts aux gouvernements locaux et régionaux.
- ✓ L'accessibilité, la sécurité, la disponibilité et la facilité d'utilisation doivent être garanties afin que les services puissent être utilisés par tous de manière non discriminatoire, y compris pour le développement de plateformes partagées pour fournir des services ou collaborer avec des plateformes existantes - transport en taxi, échange de maisons, location de maisons, mobilité partagée, livraison de repas, etc.

Nouvelles formes de partenariats - L'internationalisation des collectivités territoriales comme voie à suivre

La coopération avec les municipalités et régions partenaires dans l'UE et au-delà de ses frontières permet un échange mutuel de savoir-faire, d'expertise du secteur public et d'apprentissage par les pairs pour renforcer les institutions locales, développer des politiques publiques innovantes, mais aussi et surtout, elle permet aux Européens de se connaître et de se sentir partie prenante du projet et de l'avenir de l'Europe.

- ✓ La coopération entre villes, les jumelages et les autres possibilités d'échanges doivent entrer dans une nouvelle phase, qui s'appuie sur la tradition d'amitié et d'échanges culturels tout en promouvant des valeurs communes et en reflétant les préoccupations et les solutions des citoyens.
- ✓ Les institutions européennes doivent reconnaître que l'internationalisation des municipalités et des régions ouvre la voie à la réalisation d'agendas mondiaux sur le terrain au service des citoyens.
- ✓ Tous les pays européens ont le droit de rejoindre l'Union européenne lorsqu'ils partagent les valeurs de l'Union européenne. Pour que cela soit possible, l'UE doit investir dans tous les pays candidats et les pays voisins afin de soutenir le renforcement de la démocratie locale, la promotion des valeurs européennes, des droits humains et de l'État de droit, de localiser les accords d'association et d'accroître et de faciliter l'accès des municipalités et des régions aux programmes de l'UE.
- ✓ Les institutions de l'UE doivent également inclure activement les associations représentatives dans leurs travaux, en les invitant à contribuer aux efforts communs. Ce travail commun devrait s'étendre aux forums multilatéraux, permettant à l'Europe de parler d'une voix commune qui représenterait tous les niveaux de gouvernement.

Un rôle fondamental réaffirmé des services publics locaux et régionaux - donner des capacités aux gouvernements locaux et régionaux

La fourniture continue de services d'intérêt général aux citoyens a été cruciale pendant la crise de la Covid-19. Nous reconnaissons les efforts de la Commission pour assouplir les règles sur les aides d'Etat, permettant ainsi aux Etats membres et aux gouvernements locaux et régionaux d'introduire des mesures de soutien pendant la pandémie. La Commission devrait également tenir compte de la sauvegarde des services publics locaux et régionaux lorsqu'elle négocie des accords de libre-échange avec des partenaires internationaux.

- ✓ Le dialogue social, des systèmes de soins de santé correctement financés, la protection des travailleurs, des chômeurs et des personnes vulnérables doivent rester au cœur du projet européen.
- ✓ La mise en œuvre coordonnée du pilier européen des droits sociaux impliquant les États membres sera également essentielle dans les années à venir.
- ✓ La mobilité entre les fonctionnaires et les administrations territoriales doit être encouragée par l'UE afin de garantir l'innovation dans les politiques publiques territoriales.

Un soutien financier spécifique aux gouvernements locaux pour les investissements durables

En Europe, les dépenses publiques des collectivités infranationales représentaient 1,2 % du PIB avant la pandémie de Covid-19, ce qui était déjà estimé très faible par l'OCDE. Il est probable que leur capacité à investir sera sérieusement affectée à moyen et long terme par cette crise. Dans l'UE, les collectivités locales sont responsables de 45 % des investissements publics.

- ✓ Si nous souhaitons réellement réaliser les transitions verte et numérique, les gouvernements nationaux et l'UE doivent apporter tout le soutien possible aux municipalités et aux régions afin de développer leurs capacités à investir dans le développement durable.
- ✓ Les conditions de financement de l'UE devraient être adaptées à la taille des projets et à la capacité des GRL. Au niveau de l'UE, la Facilité pour la relance et la résilience et l'activation de la clause de sauvegarde générale du Pacte de stabilité et de croissance - ce qui signifie que les gouvernements sont temporairement exemptés des règles limitant la dette et le déficit publics - représentent une opportunité pour une réforme du cadre de gouvernance économique de l'UE. Il doit laisser plus de place aux collectivités locales et régionales pour investir dans le développement durable à long terme.
- ✓ Au niveau national, les États membres doivent tenir compte des besoins et des difficultés potentielles des collectivités locales et régionales à réaliser des investissements durables à long terme.
- ✓ Les municipalités et régions européennes appellent à la création de nouveaux moyens financiers pour financer des investissements durables à long terme tels que les infrastructures de transport public ou de mobilité active, la rénovation énergétique des bâtiments ou d'autres infrastructures publiques soutenant la transition vers une économie circulaire (traitement des déchets ou des eaux). Ces investissements devraient ouvrir la voie à des prêts à très long terme de la Banque européenne d'investissement, assortis de taux d'intérêt très bas et d'amortissements à long terme.

La crise de la Covid comme déclencheur de changement de gouvernance et de dialogue avec les institutions européennes

Des dialogues structurés systématiques avec les institutions européennes doivent être mis en place lorsqu'il s'agit de législations et de stratégies qui concernent les citoyens et les gouvernements locaux et régionaux, de la conception à la mise en œuvre et au suivi de ces initiatives. La nécessité de comprendre les conséquences et d'être impliqué dans les processus est cruciale pour les décisions budgétaires et d'investissement public infranationales.

- ✓ Les règles fiscales de l'UE et les recommandations de réforme définies dans le cadre du Semestre européen ont un impact direct sur les responsabilités des municipalités et des régions (de la définition des politiques sociales au logement ou au soutien aux PME). Les gouvernements locaux et régionaux doivent être pleinement impliqués afin de faire du Semestre un exercice véritablement démocratique. Il en va de même pour le Pacte Vert et ses multiples directives, la Décennie numérique de l'Europe, ou le mécanisme de relance et de résilience.
- ✓ La politique de cohésion et les autres projets de l'UE prennent vie dans presque toutes les régions d'Europe : les maires et les présidents de régions sont les meilleurs ambassadeurs possibles de l'UE pour montrer aux citoyens la valeur ajoutée et la contribution concrète de l'UE dans leur vie quotidienne. L'UE doit s'appuyer sur cette expérience.

Renforcement du dialogue sur les affaires européennes dans les États membres

Au niveau national, il est nécessaire de poursuivre la co-crédation avec les collectivités locales et régionales et de mener des réflexions conjointes sur l'impact territorial des législations et des stratégies de l'UE, lorsque les décisions des États membres sont décisives - y compris en tenant compte des points de vue des associations nationales représentatives des gouvernements locaux et régionaux. Ceci doit être systématisé pour toutes les législations et initiatives affectant les gouvernements locaux et régionaux.

- ✓ Les positions au sein du Conseil doivent refléter les positions développées avec les différents niveaux de gouvernement dans le pays ; le [principe de partenariat](#) doit être appliqué dans toutes les politiques, comme dans la politique de cohésion.
- ✓ Aux niveaux local et régional, il s'agit d'impliquer davantage les acteurs locaux et les citoyens dans les nombreuses politiques développées pour améliorer les conditions de vie dans nos municipalités et régions, notamment dans le cadre d'initiatives européennes.

Améliorer la représentation et la reconnaissance des collectivités territoriales en Europe

Le Comité des régions est l'institution représentative officielle des collectivités territoriales, tandis que le Conseil des Communes et Régions d'Europe est la fédération des associations nationales représentatives des collectivités locales et régionales. Leur rôle dans le financement, la mise en œuvre et l'élaboration de l'agenda politique de l'UE doit être reconnu et leur niveau de reconnaissance dans le système de gouvernance européen doit être amélioré. Les gouvernements locaux et régionaux devraient obtenir la garantie de pouvoir participer au processus législatif européen au-delà du Comité des régions.

- ✓ Les associations nationales représentatives des collectivités locales et régionales devraient pouvoir désigner des représentants au Comité des régions à la place des autorités nationales, afin de garantir l'indépendance et un bon équilibre politique et géographique.
- ✓ Des règles contraignantes en matière d'équilibre entre les sexes dans la composition des délégations nationales du Comité des régions devraient être introduites et servir de condition à la validation des délégations.
- ✓ Le Comité des régions ne devrait pas avoir un simple rôle consultatif mais plutôt servir de seconde chambre de l'Union européenne ; à l'instar du Parlement européen, il devrait avoir son mot à dire sur toute législation affectant la gouvernance locale et régionale européenne. Les gouvernements locaux devraient avoir une voix plus forte au sein du Comité des régions. Par conséquent, une chambre locale distincte devrait être instituée. Pour le moins, les sièges devraient être répartis de manière égale entre collectivités locales et régionales.
- ✓ Des consultations systématiques doivent être organisées en amont avec le Conseil des Communes et Régions d'Europe, de même qu'une consultation systématique devrait être rendue obligatoire au niveau national avec les associations nationales représentant les collectivités locales et régionales de toute l'Europe.
- ✓ Le Conseil des Communes et Régions d'Europe devrait bénéficier du même niveau de reconnaissance par les institutions européennes que celui dont bénéficient ses membres - les associations nationales de collectivités territoriales - au niveau national, auprès de leurs gouvernements respectifs.